

Envoyé en préfecture le 04/07/2019

Reçu en préfecture le 04/07/2019

Affiché le

ID : 029-212901011-20190701-2019\_07\_01\_13-DE



(Finistère)

Landéda, le 19 juin 2019

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> juillet 2019**

**Demande de subvention DLAL FEAMP pour Abers 2020**

**RAPPORT N° 13/2019-06**

## PRESENTATION DU PROJET VALORISATION ET PROMOTION DES METIERS DE LA MER

A l'occasion des fêtes maritimes de 2020, la municipalité de Landéda souhaite mettre en valeur l'économie de la mer respectueuse de l'environnement : les métiers de la pêche, de l'aquaculture et de la conchyliculture, les innovations scientifiques visant à protéger les écosystèmes marins et océaniques ainsi que les démarches d'économies circulaires.

Cette idée se base sur deux constats : le premier est que chaque année, les entreprises maritimes locales rencontrent des difficultés pour recruter le personnel nécessaire au bon déroulement de la saison. L'inexistence de vocation pour ces métiers est de plus en plus problématique. Le second constat est le manque de coopération entre les professionnels de la mer présents sur notre commune. Aucune instance de discussion n'existe à ce jour pour créer des synergies communes par exemple.

A travers ce projet, les objectifs sont poursuivis :

- Mettre en lumière les métiers de la pêche, l'aquaculture et la conchyliculture au cours des fêtes maritimes pour faire connaître les filières et les besoins en main d'œuvre, faire naître des vocations et informer sur les formations nécessaires pour accéder à ces métiers.
- Développer des synergies entre acteurs locaux du monde de la pêche, de l'aquaculture et la conchyliculture et, éventuellement d'activités économiques industrielles, afin de créer une instance de rencontre et discussions et pourquoi pas de nouvelles activités innovantes sur le Pays des Abers.

### LE CONTENU DU PROJET

#### **1. La valorisation des métiers du territoire et des productions locales à travers une exposition**

La mise en valeur des métiers de la pêche, de l'aquaculture et de la conchyliculture au cours des fêtes d'Abers 2020 passera par la création d'une exposition, des temps de témoignages. Plusieurs supports d'exposition sont à créer. Ils devront être interactifs et ludiques. Pour qu'ils puissent être réutilisés par d'autres acteurs qui souhaitent eux aussi promouvoir ce sujet, ils seront libres de droit et empruntable à l'issue des fêtes maritimes.

L'exposition sera très probablement multisite, à la fois au cœur de la fête sur le Port de l'Aber Wrac'h où un village sera dédié à la découverte de ces métiers mais également disséminée sur la commune pour inviter les visiteurs à découvrir d'autres lieux.

Le contenu de l'exposition est entièrement à créer et éditer : témoignage à recueillir auprès des professionnels, galerie de portrait à réaliser, photographies d'espèces locales à pêcher ou récolter sur les estrans dans le secteur, synthèse des formations qualifiantes, création graphique et mise en page des supports et enfin impressions.

La valorisation de ces métiers, au cœur de la gastronomie locale, passera par des ateliers de collecte d'algues et des cours de cuisine en compagnie de chefs renommés.

## 2. Les nouvelles de la science du milieu marin

Dans le village dédié basé sur le port de l'Aber Wrac'h, des innovations scientifiques seront présentées et mises en valeur à travers des supports pédagogiques. Des prestataires seront sollicités comme Le science Tour des Petits Débrouillards sur la thématique du littoral et l'odyssée, un projet innovant qui vise à étudier, comprendre, sensibiliser et protéger les aérosols marins à travers un programme de course au large. La mise en place d'un cycle de conférence est également prévue.

## 3. La mise en réseau et la création de partenariats

Le village des métiers et des innovations, le cycle de conférences au cours des fêtes maritimes permettront de fédérer les acteurs locaux, de faire émerger de nouvelles idées dans le but de développer des activités économiques nouvelles sur le territoire : gestion des déchets de port et de criée, valorisation des déchets de la mer, développement des énergies renouvelables pour alimenter les équipements à terre, les pistes à creuser sont nombreuses.

Pour lancer cette dynamique, la commune a besoin de recruter une personne à temps complet pour une durée de 12 mois. Sa mission sera de créer des partenariats avec les entreprises, les acteurs du monde maritime, les convaincre de venir participer aux fêtes, d'animer des groupes de réflexions. Cette personne aura aussi pour mission de créer l'exposition dédiée aux métiers de la mer (création des contenus, suivi et collaboration avec les prestataires graphiques et imprimeurs, etc.). Plus largement, cette personne contribuera à l'organisation et la réussite de l'évènement de façon qu'un maximum de personnes viennent sur le site et prennent connaissance du travail des acteurs du milieu marin. Grâce à la dynamique de partenariats engagée avec un certain nombre d'acteurs économiques locaux, l'ambition est, au-delà des fêtes maritimes, la mise en place des projets d'économie circulaire et d'énergies renouvelables.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Recettes		
Type de dépense	Montant HT	Financeur	Montant	% du projet
Coordination du projet – emploi CDD 1 an	28 800€	<b>FEAMP</b>	37 920€	40%
Exposition valorisation des métiers de la mer	27 000€	<b>Région</b>	37 920€	40%
Animations scientifiques et conférences	32 000€	<b>Commune</b>	18 960€	20%
Communication	5 000€			
Sécurité, surveillance de l'expo	2 000€			
<b>Total</b>	<b>94 800€</b>	<b>Total</b>	<b>94 800€</b>	<b>100%</b>

Je vous prie de bien vouloir délibérer.

<b>Nombre de membres</b>	
en exercice	= 23
Présents	= 19
Votants	= 23

**Délibération du conseil  
municipal  
N°04/2019-07  
Réunion du 1<sup>er</sup> juillet 2019**

**DEMANDE DE SUBVENTION DLAL FEAMP POUR ABERS 2020**

Le Conseil municipal, légalement convoqué, réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Christine CHEVALIER, Maire de la Commune,  
Etaient présents : David KERLAN, Jean-Luc CATTIN, Anne POULNOT-MADEC, Bernard THEPAUT, Alexandre TREGUER, Laurent LE GOFF, Christophe CARIOU arrivé à 18h31, Ronan CORBEL, Erwan GUIZIOU, Daniel GODEC, Solange PELLEN, Isabelle POUILLAIN, Jean-Pierre GAILLARD, Danielle FAVÉ, Céline PRONOST, Hervé LOUARN, Philippe COAT, Philippe MASQUELIER.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :

Mme Rachel MARZIOU (Procuration à M. Christophe CARIOU)  
M. Pierre-Louis LE CAM (Procuration à Mme Isabelle POUILLAIN)  
M. Philippe MARTIN (Procuration à M. Alexandre TREGUER)  
Mme Cathy LARIDAN (Procuration à Mme Christine CHEVALIER)

M. Hervé LOUARN a été élu secrétaire de séance.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU le rapport de Mme le Maire,  
Considérant que les membres du Conseil municipal décident par 23 voix pour,  
Mme le Maire, Rapporteuse, entendue,

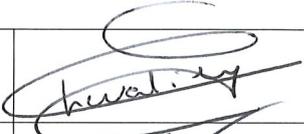
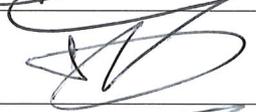
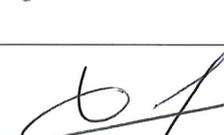
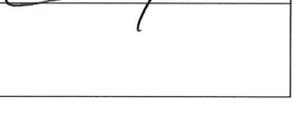
**DÉLIBÈRE**

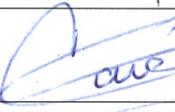
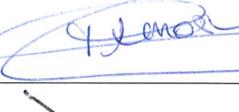
ARTICLE 1 : Le conseil municipal valide le projet « VALORISATION ET PROMOTION DES METIERS DE LA MER » et le plan de financement prévisionnel associé ci-dessus.

ARTICLE 2 : Le conseil municipal autorise le Mme le Maire à solliciter des subventions publiques auprès de tout financeur (Europe notamment FEADER-Leader, DLAL FEAMP, ITI FEDER, Etat, Région, Département...) au nom de la commune de Landéda, relatives au projet mentionné à l'article 1 et selon le plan de financement présenté au titre du DLAL FEAMP et de ses contreparties.

ARTICLE 3 : Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer tous documents afférents au dossier de demande de subvention relatifs au projet mentionné à l'article 1 et présenté au titre du DLAL FEAMP et de ses contreparties.

ARTICLE 4 : Le conseil municipal autorise Mme le Maire à supporter/apporter toutes modifications au plan de financement en fonction de l'évolution du projet mentionné à l'article 1. En cas d'augmentation significative de l'autofinancement, un nouveau vote du conseil municipal pourrait être nécessaire.

CHEVALIER Christine	
KERLAN David	
CATTIN Jean-Luc	
POULNOT - MADEC Anne	
THEPAUT Bernard	
LARIDAN Cathy	
TREGUER Alexandre	
LE GOFF Laurent	
PELLEN Solange	
MARTIN Philippe	
GODEC Daniel	
LE CAM Pierre-Louis	

POULLAIN Isabelle	
CORBEL Ronan	
GUIZIOU Erwan	
MARZIOU Rachel	
CARIOU Christophe	
GAILLARD Jean-Pierre	
FAVÉ Danielle	
PRONOST Céline	
LOUARN Hervé	
MASQUELIER Philippe	
COAT Philippe	

Envoyé en préfecture le 04/07/2019

Reçu en préfecture le 04/07/2019

Affiché le

ID : 029-212901011-20190701-2019\_07\_01\_13-DE